

## **L'inventaire des moulins hydrauliques de Grasse**

### **De l'artisanat d'Ancien Régime à l'industrie de la parfumerie**

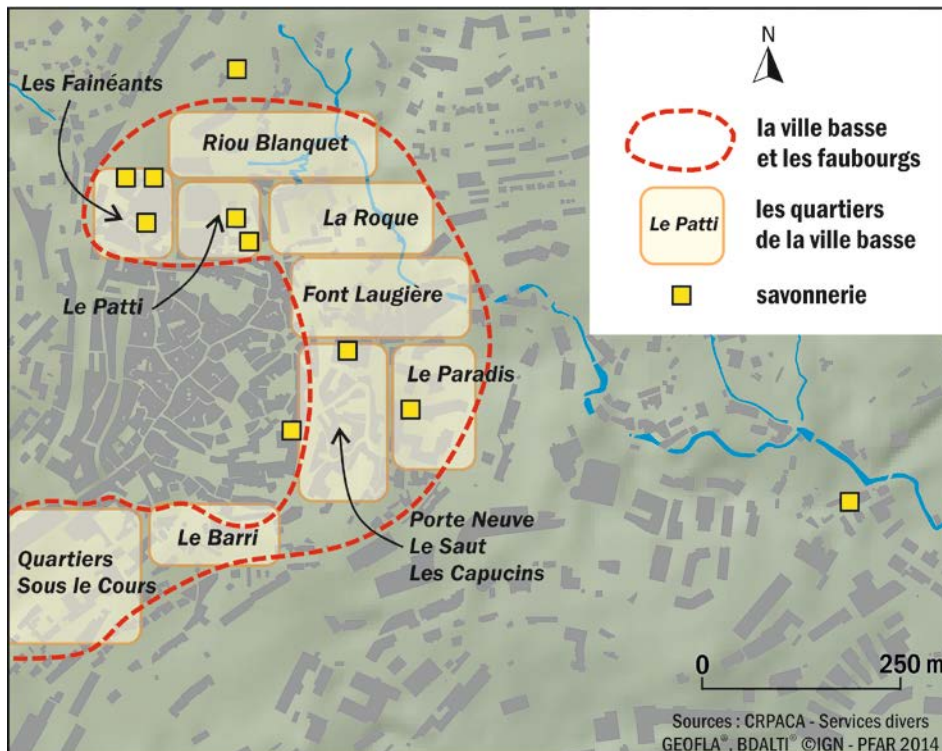
*Gabriel Benalloul, Chercheur, chargé d'inventaire du patrimoine  
Service Ville d'art et d'histoire, Mairie de Grasse*

#### **Oléiculture et savonnerie**

Cette évolution laisse apparaître le lien étroit qui existe alors entre oléiculture et savonnerie. Une partie de la production de savon représente en effet un débouché naturel pour une large part de la production des moulins à huile d'olive. Peu de documents nous renseignent sur l'état de l'industrie de la savonnerie grassoise sous l'Ancien Régime. Pourtant, comme dans le reste de la Provence, cette activité s'est développée très tôt, justement en raison de l'importante production d'huile d'olive. À Grasse, la plus ancienne trace avérée d'une savonnerie remonte à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la savonnerie des frères Courmes, créée vers 1690. Ces producteurs de savon connaissent, comme l'ensemble des producteurs provençaux, une importante crise au cours du xviii<sup>e</sup> siècle. Concurrencés par les fabricants marseillais, ils ne doivent probablement leur survie qu'à leur capacité à se spécialiser dans la production de savon blanc, que les parfumeurs peuvent ensuite transformer en savon parfumé.

Une enquête datant de l'An II (1794) indique qu'avant 1789, sept fabriques à savon étaient en activité à Grasse, dont celle des frères Courmes, déjà citée, et celle des frères Berage, fondée vers 1710. Les cinq autres sont toutes créées entre 1776 et 1779, ce qui montre bien que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, la savonnerie grassoise connaît alors une nouvelle dynamique au moment même où la parfumerie se développe. Cette industrie est considérée par l'administration révolutionnaire comme un élément essentiel de l'économie du département du Var. Ses produits sont alors diffusés localement, malgré une petite part d'exportation.

En tout, une quinzaine de savonneries a été recensée à Grasse, du xvii<sup>e</sup> siècle au milieu du xix<sup>e</sup> siècle. La première moitié du xix<sup>e</sup> siècle est une sorte d'âge d'or pour cette industrie puisqu'on compte dans cette période sept ou huit savonneries en activité. Dans le même temps sont enregistrées les faillites de celles d'Antibes, Cannes et Cagnes en raison, notamment, de difficultés d'approvisionnement en huile de resence. Les savonneries grassoises, elles, peuvent s'appuyer sur une oléiculture puissante dotée d'une importante infrastructure hydraulique. Elles doivent malgré tout importer la soude et les autres matières premières nécessaires à sa production. Cette activité est pourtant promise à un avenir beaucoup moins florissant que la parfumerie puisque qu'elle finit par péricliter dès la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle.

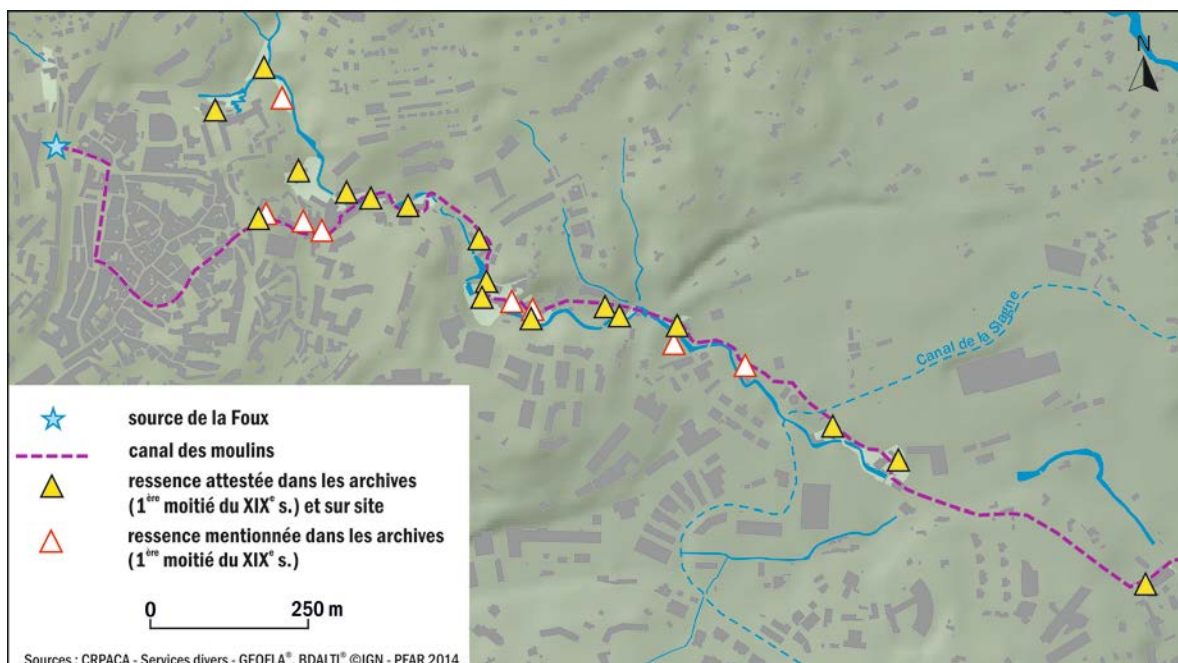


Localisation des savonneries dans les différents faubourgs de Grasse.

© Région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur. Inventaire général et Analyse spatiale. Sarah Bossy.

Les fabriques à savon sont en fait des installations assez rudimentaires qui n'ont pas laissé de traces matérielles probantes. N'exigeant pas encore beaucoup de matériel, quelques chaudrons métalliques ou maçonnés avec leurs échelles, des cuves, des cornues, des battoirs en bois, des pelles, des couteaux à savon, des balances et quelques moules suffisent. Elles sont néanmoins assez souvent associées à un moulin et de nombreux industriels possèdent à la fois une savonnerie et un moulin à huile et à ressence.

Au plus fort de l'activité, pour répondre aux besoins de l'industrie du savon, les moulins de Grasse sont dotés d'unités pour la production d'huile de ressence. Ce mouvement s'observe dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais s'accélère dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En tout, une quarantaine d'unités de ce type est construite.



Implantation des moulins à ressence alimentés par la Foux.

© Région Sud, Provence Alpes Côte d’Azur. Inventaire général et Analyse spatiale. Sarah Bossy.



Implantation des moulins à ressence des Ribes.

© Région Sud, Provence Alpes Côte d’Azur. Inventaire général et Analyse spatiale. Sarah Bossy.

Les ressences permettent de recueillir l’huile résiduelle contenue dans la matière sèche qui reste après le premier pressage des olives pour l’obtention de l’huile d’olive alimentaire. Nommée grignon noir, cette matière est constituée d’éclats de noyaux, de la peau des olives et de la pulpe qui contient encore de l’huile.

Le grignon noir est versé dans un broyeur à meule verticale, rempli d’eau froide. En tournant grâce à la roue à godets, la meule plongée dans l’eau commence à désagréger le grignon noir. Étant plus lourds, les éclats de noyaux restent au fond du bac du broyeur tandis que la pulpe remonte en surface. À ce stade, une partie de cette pulpe est déjà récupérée à l’aide d’une écumoire. La pulpe restante passe par une surverse dans un second bac accolé au broyeur. De plus petite dimension, ce bac est doté d’un râteau (tournant à la manière d’une meule) qui contribue à éliminer les derniers noyaux. Une partie de la pulpe est à nouveau retirée. Grâce à l’adjonction d’eau claire, les pulpes restantes passent dans une dizaine de réservoirs d’eau qui permettent, par décantations successives, de prélever l’huile qui reste en surface.





Ressence du moulin Clérique : vue du broyeur à meule. © Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Michel Graniou.



Ressence du moulin Clérique : vue du râteau. © Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Michel Graniou.

Les pulpes séparées des noyaux sont versées au fur et à mesure dans un chaudron d'eau chauffée à environ 80 degrés. Cette étape permet de liquéfier l'huile contenue dans la pulpe. Une fois à température, les pulpes sont transvasées à l'aide d'un récipient semblable à une poêle dans des scourtins et sont pressées.

Les ressences constituent des unités à part entière dans les moulins et disposent d'un appareillage propre permettant un fonctionnement parfaitement autonome. Ces unités, fonctionnent grâce à la force hydraulique et nécessitent les mêmes installations techniques que les moulins à huile. Ce procédé d'extraction présente toutefois quelques différences et implique notamment d'installer le broyeur à meule et le râteau sur un édifice de 1,5 mètre à 2 mètres de hauteur afin de le surélever. En effet, le procédé de la ressenne repose essentiellement sur un principe de décantation. Cette spécificité nécessite également l'aménagement en aval du broyeur d'un grand nombre de bassin d'eau qui se succèdent les uns à la suite des autres et se répartissent aussi bien dans la salle du broyeur qu'à l'extérieur du bâtiment.

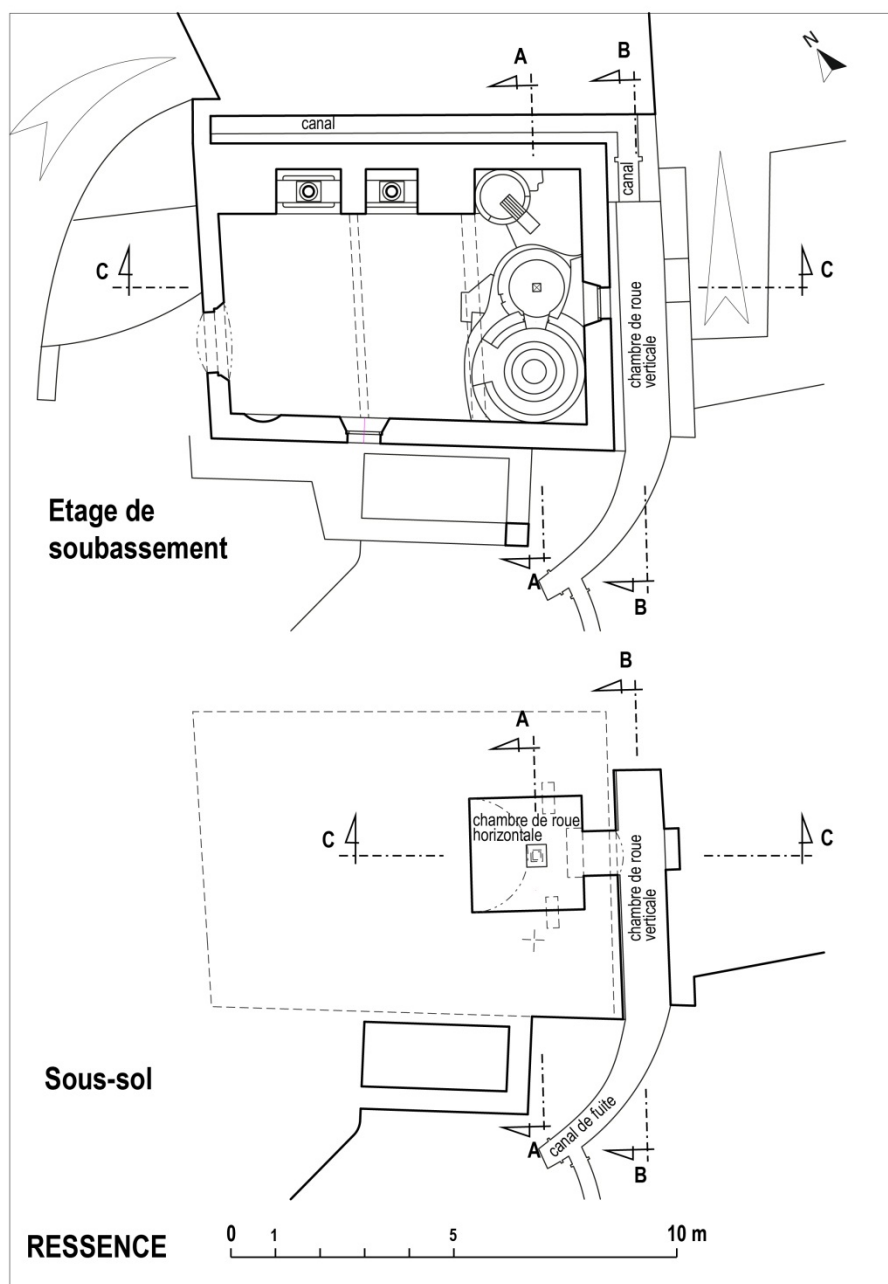


Bassins en cascade de la ressenne de l'ancien moulin Massas. © Région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur. Inventaire général. Frédéric Pauvarel.



Vue d'ensemble des équipements de la ressenne de l'ancien moulin Clérique, quartier de la Croix. © Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Michel Graniou.

Les ressences construites spécifiquement durant le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle présentent un agencement assez similaire qui peut laisser penser qu'elles ont été conçues selon le même modèle. Il s'agit de simples constructions de plan rectangulaire, plus petites que les moulins à huile. Leurs roues métalliques sont placées en extérieur, dans une chambre maçonnée découverte et accolée au mur pignon. Dans ces ressences, les presses en chapelle ont été préférées aux presses mécaniques couramment employées à Grasse.



Plan d'un moulin à ressenne au quartier des Ribes.

© Région Sud, Provence Alpes Côte d'Azur. Inventaire général et Analyse spatiale. Sarah Bossy.